

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2007-476 DU 22 OCTOBRE 2007

**Chargeant Madame Juliette BIAO épouse KOUDENOUKPO,
Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature de
l'intérim de Monsieur François Gbènoukpo NOUDEGBESSI,
Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme
Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière.**

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU la Loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
VU la Proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
VU le décret n°2007-300 du 17 juin 2007 portant composition du Gouvernement et le décret n°2007-368 du 03 août 2007 qui l'a modifié ;

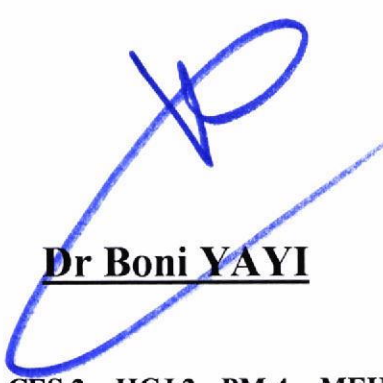
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du jeudi 18 au mercredi 24 octobre 2007, Madame Juliette BIAO épouse KOUDENOUKPO, Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature est chargée de l'intérim de Monsieur François G. NOUDEGBESSI, Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, de la Réforme Foncière et de la Lutte contre l'Erosion Côtière pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22 octobre 2007

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,**



Dr Boni YAYI

Ampliation : PR 6 – AN 4- CS 2- CC 2- HAAC2 – CES 2 – HCJ 2 - PM 4 – MEHU 4 – SGG 4 –
DC/MIL - MINISTRES 23- DEPARTEMENTS 6 – JO 1.